

Liaisons SOS Loire vivante / ENTRE NOUS

n°69
06/2018

ÉDITO



SOS LOIRE VIVANTE



La délicate, et longtemps taboue, question du démantèlement des grands barrages fait lentement son chemin dans le monde et en France en particulier. Quelques exemples emblématiques pour illustrer ce changement qui paraissait impensable il y a quelques années encore. Les succès des deux derniers films produits par Patagonia* (« Dam Nation » et « Blue Heart ») montrent clairement l'intérêt du grand public. Autre illustration : les travaux d'effacement des grands barrages de Vézins (36m) et de la Roche-qui-Boit (16m) sur la rivière Sélune qui se jette dans la Baie du Mont St Michel ont démarré. Chantier unique en Europe aujourd'hui, mais banal demain ? Enfin, l'innovation du « nouveau Poutès » sur l'Allier qui est en passe de combiner transparence écologique et production d'hydroélectricité. Notre association est fière d'être l'une des structures à l'origine de cette évolution des mentalités et aujourd'hui encore « fer de lance » de cette idée que les barrages ne sont pas éternels.

Tout en gardant notre combat de fond pour des rivières vivantes et contre l'aberration écologique des microcentrales, après Poutès, nous pouvons réorienter nos forces

sur Montpezat, grand complexe hydroélectrique (3 barrages, 18 km de conduites forcées), détournant 230 millions de m³ d'eau de la Loire vers l'Ardèche, dont la concession expire en 2029. Notre ambition est de développer un « nouveau Montpezat ». Classé stratégique de par la puissance installée, véritable prouesse d'ingénierie technique de l'après-guerre pour répondre à la crise énergétique de l'époque, l'effacement de cet ouvrage ne semble pas envisageable. Mais il doit être nécessairement transformé.

D'abord pour réduire son impact écologique sur les écosystèmes, notamment sur la Loire, tout en garantissant un partage de l'eau équitable et raisonné entre l'Ardèche et la Haute Loire. Ensuite pour recentrer sa gestion sur l'environnement et non plus sur la production. Ainsi le « nouveau Montpezat » pourrait être un projet phare qui profite mieux au territoire des sources et qui s'inscrit dans une dynamique large et cohérente de Biosphère UNESCO à l'échelle du « château d'eau » Loire-Ardèche-Allier.

Et dans le cœur de ce grand ensemble se trouve la Haute Vallée de la Loire. Il est grand temps de enfin la protéger. Nous proposons d'aller bien

Faites tomber le masque : apportez votre témoignage !



30 ans de SOS : APPEL à témoignage

Pour notre beau livre « Ils ont fait l'impossible » (titre provisoire) à paraître pour notre anniversaire en 2019, nous collectons les derniers témoignages, et avons besoin de votre vision du combat de Loire Vivante.

Contactez nous avant la rentrée de septembre pour partager votre histoire, vos émotions et vos souvenirs.

au-delà du périmètre de la Réserve Naturelle Régionale proposée par l'Etablissement Public Loire (EPL) en englobant les secteurs jusqu'au Puy en Velay et jusqu'aux sources. Et l'action commence aujourd'hui. Notre dernière Assemblée Générale a lancé un appel à tous les propriétaires et gestionnaires volontaires de former un collectif pour rédiger ensemble une charte de gestion responsable. Et rendez-vous l'an prochain, pour fêter nos 30 ans, avec une grande marche jusqu'aux sources !

Roberto Eppe, Président

* Patagonia est une entreprise de vêtements techniques d'extérieur, avec une démarche éthique et sociale, engagée dans la défense de la Nature et des rivières et soutien de longue date de notre association.



La Sélune dans son lit naturel dévoilant un ancien pont, en bout de la retenue de Vezins - ERN France

Sur le bassin de la Loire

CHAMPDOLENT : 1ÈRES AVANCÉES APRÈS L'ALERTE

La plus grande zone humide du nord est de la Haute Loire (plus de 60ha à cheval sur St Didier et St Victor Malescours) fonctionnant sans perturbation et enfin valorisée ? c'est notre rêve ! En attendant, ce milieu fragile, source de la rivière Genouille, déjà perturbé, est menacé par des remblais du projet routier du Département de Haute Loire élaboré sans études d'impacts (!) et le déplacement du stade de St Victor. 5 mois après avoir lancé l'alerte, récolté 3850 signatures et fait suspendre ces projets mal conçus et non conformes à la loi, la Fédération 43 de Pêche, le REN 43, Sauvegarde Environnement St Didier et SOS Loire Vivante ont enfin été entendus. Une étude hydraulique du site sera réalisée cet été pour que les projets intègrent le fonctionnement de la zone humide sans l'impacter ! Ce n'est que la 1ère étape vers un site préservé...

DES PROJETS DE MICROCENTRALES COMME S'IL EN PLEUVAIT !

Partout dans les Alpes et le Massif Central, des chantiers de centrales hydroélectriques sont en cours. Difficile d'avoir des chiffres, mais ce serait plusieurs centaines de projets sur les dernières rivières encore intactes et les têtes de bassins préservés ! En Haute Loire, par exemple, il y a les menaces sur la Desges : le chantier à Chanteuges a été stoppé par un collectif mais il

il y a un autre projet plus en amont ; aussi des projets sur l'Auze (affluent du Lignon) et sur le magnifique Pontajou (affluent de la Seuge). Pour SOS LV, l'apport énergétique de la petite hydroélectricité est négligeable tout en ayant des effets désastreux sur l'environnement. Ce sont avant tout des investissements financiers sous un habillage d'énergie renouvelable. Nous demandons d'arrêter de subventionner l'hydroélectricité et de stopper les obligations de rachat garanti.

> Lire notre position, voir notre plaquette



LOIRE EN LUMIÈRES, A BRIVES-CHARENSAC

Tous les soirs le Vieux Pont et la médiathèque en bord de Loire sont les toiles géantes d'un spectacle son et lumière féérique. Belle initiative que d'étendre l'animation estivale du Puy de Lumière, projections géantes sur les bâtiments emblématiques de la ville, en mettant la Loire à l'honneur. Car elle a façonné l'histoire locale et de la France, mais aussi les activités humaines au fil des siècles et a créé partout sur ses rives une identité forte et un attachement profond. Assister à ce spectacle magique c'est renouveler le lien qui nous rattache à ce fleuve mythique.

> + d'infos sur www.puydelumieres.fr

LA HAUTE-VALLÉE DE LA LOIRE SUR LA TOILE

SOS LV a récemment relooké et étoffé son site internet consacré à la Haute-Vallée de la Loire, afin de mettre en lumière ce territoire merveilleux et encore préservé, qui s'étend à la fois sur l'Ardèche et la Haute-Loire. Mais qui hélas n'est toujours pas vraiment protégé ! Vous trouverez en ligne une présentation détaillée de ses richesses naturelles et culturelles, ainsi qu'un suivi de nos actions sur certains sites comme Bonnefont, le Lauzet, ou encore le Chambon... ainsi que celles de nos partenaires. Nous vous proposons également de tester des « itinéraires de randonnée buissonniers » pour découvrir les plus beaux coins de la Haute-Vallée. Une carte interactive en ligne référence de très nombreux acteurs (assos, producteurs, événements...) et projets qui contribuent à la vitalité économique, à l'emploi, à bien vivre au pays et à protéger ce qui fait l'atout-maître de ce secteur : la nature. Elle fait aussi mention de quelques points « noirs » à garder à l'œil... Curieux et amoureux de la Haute-Vallée, n'hésitez pas à nous faire remonter vos suggestions d'amélioration, ce site est le vôtre !



> Rendez-vous sur :
www.hautevalleedelaloire.com

LIGNON RETROUVÉ, LIGNON ABIMÉ

Bel exemple d'incohérence de nos décideurs. D'un côté, nous saluons l'effacement exemplaire du plan d'eau de Fay sur Lignon, chantier phare du contrat territorial du Haut Lignon, qui a permis de rendre sa liberté à la partie amont de cette belle rivière du Haut Bassin de la Loire. D'un autre côté, la Préfecture autorise des chantiers de microcentrale détériorant la continuité écologique comme celui de Galet avec la création d'un nouveau seuil achevé fin 2017, plus en aval, près de St Maurice de Lignon, dérogeant à la loi sur l'eau.

> Effacement à découvrir dans la vidéo de Thibault Mazars :
www.vimeo.com/249097783



Le Lignon a retrouvé son lit, vue depuis un drone - extrait du film de Thibault Mazars

Vie de l'association

On a le plaisir de vous présenter Manon Laffeter, volontaire en service civique et Jean Celle, administrateur et bénévole actif !

MANON



Arrivée à SOS Loire Vivante depuis mi-novembre 2017, à mon tour de me présenter. En tant que volontaire service civique, me voici donc partie pour de nouvelles aventures au pays de la Haute-Loire. Pendant 8 mois, j'aiderai Lucie et Anne-Fanny à organiser le programme pédagogique phare : « Rivières d'Images et Fleuves de Mots ».

C'est au cours de mes 4 années d'études que je me suis orientée vers la gestion et protection des écosystèmes aquatiques. Après 7 mois en tant que technicienne microbiologiste, j'ai voulu œuvrer avec une association qui lutte pour la protection du patrimoine aquatique: comme SOS Loire Vivante qui mène de nombreux combats depuis bientôt 30 ans.

Originaire du département de la Loire, je porte un grand intérêt à ce fleuve qui le traverse. Mes randonnées touristiques, mes activités professionnelles m'ont permis de

découvrir et d'observer en partie une Loire sauvage. Je l'admire pour sa biodiversité et ses richesses ; je la trouve apaisante et formatrice.

Sur cette brève présentation, je vous dis à bientôt peut être dans les locaux de SOS Loire Vivante ou sur les bords de rivières.

JEAN



Ayant habité à Brives, à 50 mètres de la Loire, les dix-huit premières années de ma vie, je me rappelle particulièrement les grandes vacances et les journées entières passées sur l'eau ou dans l'eau avec mes camarades adolescents. Nage dans la retenue des biefs, radeaux bricolés, «voilier» réalisé avec une vieille barque, un grand poteau et un drap. Que de bons moments en mémoire !

Puis des études d'économie à Lyon, un début de carrière à Paris à Air France m'ont éloigné de la Haute-Loire mais c'est là que j'ai découvert en 1971 l'enseignement de maîtres japonais

– école macrobiotique – montrant que nous sommes responsables de notre santé, que la santé ne s'achète pas mais se mérite... et que l'Homme est le produit de son environnement ! Révolution culturelle totale pour le consommateur moderne que j'étais en train de devenir... Cela m'a conduit à m'intéresser à la culture biologique, indispensable pour avoir des aliments sains, et l'envie de quitter Paris pour devenir agriculteur bio, mais finalement ce fut un retour en Haute-Loire pour y créer avec ma future épouse, Yvonne, une petite maison d'édition (Editions KI 1977-1998) pour faire connaître les relations alimentation-santé... avant que les grands éditeurs prennent le relais.

Ce fut aussi en 1979 mon influence pour créer à côté du moulin paternel (Minoterie Celle) avec mon frère Robert et son épouse Annie, une petite entreprise – Celnat - centrée sur les céréales bio. Entreprise ravagée par la crue de la Loire de 1980, qui a migré en 1982 dans la plaine de Blavozy-Saint Germain pour se développer.

Et puis vint le projet de barrage sur la Loire, le branle-bas de nombreuses connaissances, l'engagement dans le Comité Loire Vivante, les réunions, les manifestations, les actions... qui nous ont permis d'obtenir le Plan Loire Grandeur Nature. Il reste aussi de ces années, des amitiés solides avec les «anciens combattants» partageant une même philosophie de vie.

QUELQUES IDÉES DE SORTIES AVEC SOS POUR CET ÉTÉ ?

> **2ème Fête du Moulin du Chambon et Big Jump** (Pont de Chadron, à Solignac/ Loire) : dimanche 8 juillet, 11h-17h grand rassemblement festif inter associatif pour toute la famille en accès libre : animations et Big Jump à 15h.

> **13ème Voyage au Coeur sur la rivière Loir** : il reste des places !

-du 28 juin au 03 août : Le Loir en vélo, en canoë, embarquez avec nous à la découverte de cet affluent méconnu. Accessible à toute la famille. Venez sur 1 jour ou plusieurs,...

Plus de détails sur www.sosloirevivante.org

> **2ème Festival du Mazonric** (Pradelles) : cirque, théâtre, landart, préservation Nature

-du 10 au 12 août ne ratez pas l'expo de SOS : toiles géantes RIFM réalisées par des enfants
Plus d'info sur www.festivalmazonric.com

LIAISONS SOS LOIRE VIVANTE

SOS Loire Vivante-ERN France
<http://www.sosloirevivante.org>
Tel : 04 71 05 57 88
sosloirevivante@rivernet.org

Directeur de publication : Roberto Epple
Coordination : Simon Burner
Comité de rédaction : Simon Burner, Roberto Epple, Lucie Galland, Alexis Pasquet, Anne-Fanny Profit, Corinne Ronot.
ISSN : 2552-1055

Imprimé à l'encre végétale sur papier
100% recyclé

BELLEVILLE-SUR-LOIRE, NON A LA POUBELLE NUCLÉAIRE

Selon le journaliste Hervé Kempf (Reporterre.net) qui l'a révélé, la centrale de Belleville-sur-Loire dans le Cher pourrait devenir le 2ème plus grand site de stockage de déchets hautement radioactifs de France après la Hague. Le site stockerait notamment du combustible MOX, considéré comme un des plus dangereux. Cette éventualité a déjà déclenché une levée de bouclier et de nombreuses protestations, dont l'opposition du Président de la Région Centre ainsi que plusieurs pétitions en ligne qui recueillent déjà plus de 7000 signataires cumulés.

> Pour signer, rendez-vous sur les sites change.org ou cyberacteur.org

NOTRE DAME DES LANDES, LA VICTOIRE AU COEUR



Ce n'est maintenant plus un scoop : il n'y aura pas d'aéroport à Notre-Dame des Landes ! Grâce au bus affrété par SOS LV quarante auvergnats dont nos bénévoles et salariés ont pu aller sur place en février pour fêter cette victoire collective. Même si la joie est entachée par les dernières actualités, continuons à espérer un avenir agricole alternatif. Dans notre histoire comme la leur, la persévérance et la

résistance sont indispensables pour inventer un monde où la nature a toute sa place...

DOMPTEZ LES EAUX !

Le 13 avril, la chaîne ARTE a diffusé le reportage de sa série Regards « Dompter les eaux » sur les nouvelles approches du risque inondation en Europe. Ce reportage montre à travers différents exemples comment il est possible de s'adapter à ces menaces. Les séquences tournées en mars au Bec d'Allier ont été rendues possibles grâce au concours de SOS LV et de Pierre Kaluzny de Loire Vivante Nièvre Allier Cher.

> L'émission est en «replay» jusqu'au 11 juillet sur www.arte.tv/fr/videos/079474-060-A/arte-regards

ON NOUS A ECRIT : INQUIÉTUDES SUR LA CARRIERE DE COURS LES BARRES, PAR PIERRE KALUZNY

A quelques centaines de mètres du site classé du Bec d'Allier, sur la commune de Cours les Barres (Cher), la société Agrégats du Centre exploite actuellement une carrière de granulats alluvionnaires dans le lit majeur de la Loire, pour une production moyenne de 100 000 t/an. Elle a déposé une demande de renouvellement pour 30 ans et d'extension de 200 000 t/an dont 100 000 t pour Paris. La remise en état du site se fera par remblaiement de la nappe alluviale par des déchets du BTP issus de chantiers locaux et des déchets provenant des travaux du Grand Paris. Au total 6 millions de tonnes seront ainsi déversées dans l'aquifère.

Mais ces déchets seront-ils inertes ? Le projet d'arrêté préfectoral soumis aux membres de la commission des carrières permet d'en douter. Et la chaîne de responsabilité sera toute relative, le producteur du déchet restant le responsable jusqu'à la fin et non pas le carrier. Comme les bordereaux de suivi sont détruits au bout d'un an, la pollution qui mettra dix ou vingt ans à

apparaître reviendra à la fatalité...

Par ailleurs, alors qu'une obligation réglementaire est faite pour un centre de stockage de déchets inertes (ISDI) de se situer loin des affleurements d'eau, de fossés, de cours d'eau, et de réaliser des tests de lixiviations, ici les déchets seront déversés directement dans la nappe. Les carriers se sont engouffrés dans un glissement sémantique, prétextant la «valorisation» et non le stockage, pour ne pas être soumis à la même réglementation. L'eau et l'aquifère de Loire n'ont que faire de ces appellations... Le risque de pollution des eaux par des déchets du BTP reste le même que l'on soit en stockage ou en «valorisation». Où est la cohérence ? N'y a-t-il pas un vide juridique dans la réglementation ?

> Retrouvez le courrier complet sur notre site internet



ADHESION ET ABONNEMENT

Nom : Prénom : n°adhérent :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Courriel : Téléphone :

- Adhésion seule : 20 € Adhésion réduite (chômeur, étudiant...) : 10 €
 Adhésion et abonnement : 30 € Abonnement sans adhésion (infos Loire Vivante version papier) : 12 €
 50 € de don
 Je donne plus : €

Total (adhésion et don) : €

Date et signature



Chèque et bulletin à adresser à :
 SOS LOIRE VIVANTE
 8 rue Crozatier
 43000 LE PUY EN VELAY